

# AVIS DE MARCHÉ

#### MISSIONS DE L'OPERATEUR PROJET ADDUCTION EAU POTABLE AEP ABALAK NIGER

Publié au BOAMP/JOUE sous l'annonce No 22-73071

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR** 

**I.1) NOM ET ADRESSES** 

ville de Grabels, Maison Commune, 1 place Jean Jaurès, 34790, Grabels, F, Téléphone : (+33)

4 67 10 41 00,

Courriel: marches.publics@ville-grabels.fr, Code NUTS: FRJ13

Adresse(s) internet:

Adresse principale: http://www.ville-grabels.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.marches.montpellier3m.fr

**1.2) PROCÉDURE CONJOINTE** 

1.3) **COMMUNICATION** 

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://marches.montpellier3m.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : https://marches.montpellier3m.fr

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II: OBJET** 

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: Missions de l'opérateur projet adduction eau potable AEP Abalak NIGER

Numéro de référence : 22SOPAEPNIGER

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal : 71540000 Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services** 

II.1.4) **Description succincte**: Le programme du projet de l'opération AEP Abalak recouvre les éléments suivants organisés en trois volets: Les infrastructures (puits, réseau de distribution, etc.), la gouvernance (favoriser la maîtrise de la ressource) et la sensibilisation/formation de la population. Les missions de l'opérateur sur ce projet se déclinent en: Planification et coordination; Assistance technique; Suivi – Évaluation; Passation des marchés publics; Gestion financière et administrative; Administration; Sûreté, Sécurité civile et sanitaire; formation de la population et réalisation d'un plan d'Information, Education et Communication (IEC) Les missions sont décrites au cahier des charges du dossier de consultation.





II.1.5)Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 257 000 euros II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs: Alimentation en eau potable, Assistance technique, Formation, Ingénierie

II.2) **DESCRIPTION** II.2.1) **Intitulé**:

Lot nº:

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal: 71540000 Descripteur supplémentaire:

II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : FRJ13-NE

Lieu principal d'exécution : Ce projet sera exécuté au Niger et en France (Grabels)

II.2.4) **Description des prestations :** le projet se structure en trois volets 1- Les infrastructures (Puits, réseau de distribution, etc.) ; 2- La gouvernance (Favoriser la maîtrise de la ressource)

; 3- la sensibilisation et la formation de la population

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération: 70.0

Coût:

1. Prix des prestations / Pondération : 30.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 257 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé: 4

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Tél.: 04 67 10 41 00

Fax: 04 67 10 41 08

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Une partie du marché est financé par l'agence de l'eau et l'agence française et développement

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Assistance à maîtrise d'ouvrage, Formation

mairie@ville-grabels.fr

www.ville-grabels.fr





# SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

## **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

# III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Pour la phase de candidature, chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique.

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

## III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

# III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

## III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**SECTION IV: PROCÉDURE** 

**IV.1) DESCRIPTION** 

### IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

## IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

# IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

24 octobre 2022 - 13:00

# IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date: 4 novembre 2022





# IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

## IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** 

**VI.1) RENOUVELLEMENT** 

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** 

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33)

4 67 54 74 10, Courriel: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33)

4 67 54 81 00, Courriel: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 13 SEPTEMBRE 2022

